
PLU (enquête publique)

1 message

Cyrille Ferro-Steyaert <ferro-steyaert.cyrille@wanadoo.fr>

19 septembre 2026 à 16:59

Répondre à : Cyrille Ferro-Steyaert <ferro-steyaert.cyrille@wanadoo.fr>

À : enquete.publique.lesomergues@gmail.com

Bonjour,

Je m'oppose aux projets de centrales photovoltaïques sur la commune pour les raisons suivantes :

1. **C'est une atteinte à la souveraineté alimentaire** du fait de l'artificialisation directe (centrales PV) et indirecte (agrivoltaïsme) des terres : des éleveur·euses, dont le revenu moyen pour l'activité « bovins viande » dépasse à peine 10 000 € par an, se voient proposer une rente de 30 000 € par an pour l'entretien de panneaux. Dans ce contexte économique, comment garantir que l'activité d'élevage ne sera pas mise de côté, voire abandonnée.
2. **Cela déstabilise le prix de la viande et du lait** : pour les filières supposément compatibles avec « l'agrivoltaïsme », comme la filière ovine, le prix de la viande pourrait être bradé quand les revenus des éleveur·euses viennent essentiellement de l'entretien des panneaux. Nous refusons que la production alimentaire devienne un sous-produit de la production énergétique.
3. **C'est une atteinte à l'autonomie des paysan·nes** : le PV sur des terres agricoles nécessite la présence d'un·e paysan·ne pour justifier de la dimension agricole du projet. Le·la paysan·ne sera alors contraint·e d'adapter le fonctionnement de sa ferme aux panneaux, et non l'inverse.
4. **C'est une atteinte aux nombreux services apportés par l'agriculture aux territoires** : un parc PV sur des terres agricoles et naturelles est une installation de nature industrielle qui altère les paysages et l'attractivité touristique et pose question quant au maintien de la biodiversité.

Je vous remercie d'avance de bien vouloir prendre en compte ces remarques.

Bien cordialement.

M. Cyrille Ferro-Steyaert.